



santé
famille
retraite
services

Midi-Pyrénées Nord

Rodez, le 17 février 2026

**Notification d'Appel Fractionné
de l'année 2026**

PAUTRE QUENTIN

Références : 1900219031130 NN1G 46 208

Exp: MSA MPN 180 AVENUE MARCEL UNAL 82014 MONTAUBAN CEDEX 14
108891

MONSIEUR PAUTRE QUENTIN
LD CHAMP DE L ANE
46600 MONTVALENT

Date d'exigibilité : 02/03/2026
Date limite de paiement : 31/03/2026

Monsieur,

Vous trouverez, ci-dessous, le détail des cotisations et contributions sociales à payer pour le 1^{er} appel fractionné de l'année 2026.

Comment est calculé le montant de cet appel fractionné ?

Cet appel représente 35,00 % des cotisations et contributions sociales émises au titre de l'année 2025. Pour ce qui concerne le Fonds de Mutualisation Sanitaire et Environnement (FMSE), le montant représente l'intégralité de la contribution.

COTISATIONS SOCIALES AGRICOLES	309,05 Eur
INDEMNITES JOURNALIERES AMEXA	87,50 Eur
ASS. CONTRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROF.	196,13 Eur
RETRAITE COMPLEMENTAIRE OBLIGATOIRE	302,75 Eur
CONTRIBUTION FORMATION PROFESSIONNELLE VIVEA	28,00 Eur
Contribution(s) FMSE 2026	68,00 Eur
C.S.G NON DEDUCTIBLE	25,90 Eur
C.S.G DEDUCTIBLE	73,85 Eur
C.R.D.S	5,25 Eur
MONTANT DE VOTRE APPEL FRACTIONNE	1 096,43 Eur

Comment procéder au paiement ?

La somme de **1 096,43 Euros** est à payer au plus tard le 31/03/2026.

Nous vous invitons à procéder au paiement de cette somme par :

- ☐ Prélèvement
- ☐ Télé-règlement
- ☐ Virement bancaire

PAYÉ
18/02/26

MSA MPN
180 AVENUE MARCEL UNAL
82014 MONTAUBAN CEDEX 14

Tél : 05 63 48 40 00
mph.msa.fr

RODEZ (siège social)
CAHORS
ALBI, MONTAUBAN



TALON D'IDENTIFICATION A JOINDRE A VOTRE PAIEMENT

*prérez de ne pas agrafer



Midi-Pyrénées Nord

PAUTRE QUENTIN

1900219031130 (NN1G)

CN-26



Facture n° 01286123709956

Montant :

1096,43

euro(s), à payer pour le 31/03/2026